



Désaccord avec ma mairie au sujet des nuisibles

Par **cliomuse**, le **19/03/2013** à **20:16**

Bonjour.

J'habite une ville de banlieue. De nombreux pigeons campent sur mon toit et ceux de mes voisins depuis quelques années. Question hygiène, c'est une calamité. J'ai demandé à la mairie d'agir pour, par exemple, les faire capturer. Elle a refusé.

1ère question: Etant donné que ce problème concerne un grand quartier de maisons, est-ce bien aux municipalités de faire appliquer le règlement concernant les nuisibles?

2ème question: Si ma mairie est tenue d'agir mais ne le fait pas, vers quelle instance (supérieure?) puis-je me tourner?

Merci d'avance pour votre aide.